

ENTREPRISE A MISSION

Zoom sur les 14 indicateurs environnementaux et sociétaux



La raison d'être



Notre raison d'être

Parce qu'elle est née avec une vocation citoyenne, La Banque Postale est convaincue qu'il n'y a pas de création de valeur durable sans partage, pas de dynamisme économique sans vitalité des territoires, pas de développement pérenne sans respect des limites planétaires.

En proposant des services performants et accessibles, notre mission est de permettre à chacun de s'accomplir et de contribuer, par ses choix d'investissement et d'épargne, d'assurance et de consommation, à construire une société plus attentive à la planète et à tous ceux qui l'habitent.

Banquier et assureur engagé, nous voulons œuvrer à cette transition juste, avec tous nos clients et tous nos collaborateurs.



VALEURS

Notre raison d'être

Parce qu'elle est née avec une vocation citoyenne, La Banque Postale est convaincue qu'il n'y a pas de création de valeur durable sans partage, pas de dynamisme économique sans vitalité des territoires, pas de développement pérenne sans respect des limites planétaires.

En proposant des services performants et accessibles, notre mission est de permettre à chacun de s'accomplir et de contribuer, par ses choix d'investissement et d'épargne, d'assurance et de consommation, à construire une société plus attentive à la planète et à tous ceux qui l'habitent.

Banquier et assureur engagé, nous voulons œuvrer à cette transition juste, avec tous nos clients et tous nos collaborateurs.



3 objectifs sociétaux et environnementaux



		
<p>Transformer notre modèle de bancassurance par la culture de l'Impact environnemental, social et territorial</p>	<p>Développer et promouvoir des produits et services répondant aux enjeux environnementaux, sociaux et territoriaux</p>	<p>Faire progresser les meilleurs standards et les pratiques réglementaires de la bancassurance par l'exemple de notre action</p>

Nos indicateurs de suivi

Détails

14 indicateurs pour suivre les 3 objectifs statutaires

Un tableau de bord pour piloter le suivi de ces indicateurs

OBJECTIF 1 : transformer notre modèle de bancassurance par la culture de l'impact environnemental, social et territorial

		T0	Cible		T0	Cible
% des collaborateurs ayant suivi une formation RSE / impact		47 %	100 %	% des offres identifiées comme citoyennes via la check-list ESG		42 % / 80 %
% des collaborateurs ayant un objectif extra-financier dans leur rémunération		10 %	100 %	Innovation et sensibilisation des clients sur l'empreinte carbone		4950 / 66 150

OBJECTIF 2 : développer et promouvoir dans notre offre de bancassurance des produits et services répondant aux enjeux environnementaux, sociaux et territoriaux

		T0	Cible
Production annuelle de crédit auprès des collectivités locales (dont Prêts Verts et Sociaux)		1.8	4.5
Production FAP pour les projets des énergies renouvelables (€md)		3.6	4
Encours d'investissement CNP en faveur de la TEE (€md)		21.2	25
Indicateur clientèle fragile		Prod.	Prod.
Production annuelle de crédit auprès du logement social, de la santé et du milieu associatif (dont Prêts Citoyens)		0.9	2.5
Production annuelle de crédit auprès du tissu économique local (dont Prêts Citoyens)		0.9	2.4

OBJECTIF 3 : faire progresser les meilleurs standards et les pratiques réglementaires dans le secteur de la banque et de l'assurance par l'exemple de notre action

		T0	Cible
% des femmes parmi les cadres stratégiques		40 %	50 %
% des collaborateurs ayant participé à une action d'engagement		Prod.	100 %
Trajectoire de décarbonation et d'alignement sur l'Accord de Paris			
• Réduction scope 1 +2 (en %)		Prod.	Prod.
• Scope 3 : Alignement sur l'engagement SBT		Prod.	Prod.
% du portefeuille entreprise couvert par des politiques sectorielles		10 %	20 %

Objectif 1 : la culture de l'impact – 4 indicateurs de suivi

% des collaborateurs ayant suivi une formation RSE / impact

OBJECTIF 1

OBJECTIF 2

OBJECTIF 3

A PROPOS DE L'INDICATEUR

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

L'objectif de l'indicateur est d'informer sur le nombre de collaborateurs ayant suivi une formation sur les sujets de l'engagement citoyen. Cet indicateur permet d'analyser le déploiement de la culture de l'impact auprès des collaborateurs.

PÉRIMÈTRE DE L'INDICATEUR

Le nombre de collaborateurs ayant suivi une formation sur les sujets d'engagements citoyen est la somme du nombre des collaborateurs de La Banque Postale, des Services Financiers, de la Ligne Conseil Bancaire et des filiales formés au e-learning « découvrir la stratégie d'engagement citoyen de LB » et « risque climatique ».

Pour mesurer l'impact du volet formations, le niveau de satisfaction pourra être mesuré dans un second temps.

REALISE (Août 2022)

47 %

CIBLE 2025

100 %

Objectif 1 : la culture de l'impact – 4 indicateurs de suivi

% des collaborateurs ayant un objectif extra-financier dans leur rémunération

OBJECTIF 1

OBJECTIF 2

OBJECTIF 3

A PROPOS DE L'INDICATEUR

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

Cet indicateur mesure l'alignement des entités et filiales du groupe sur le standard de La Banque Postale en termes d'objectif extra-financier dans la rémunération variable des collaborateurs.

Les collaborateurs LBP SA représentent 10 % des collaborateurs du groupe. L'objectif est que l'ensemble des collaborateurs du groupe devra atteindre cette cible, soit 100%.

PÉRIMÈTRE DE L'INDICATEUR

L'indicateur correspond à la part de collaborateurs du groupe dont la part individuelle de la rémunération variable (intéressement) et les primes individuelles sont liées à la durabilité.

L'indicateur est en cours de construction pour prendre en compte les collaborateurs avec un contrat La Poste qui officient pour le compte de La Banque Postale (CREC + LCB) et les filiales les plus significatives en termes d'effectif (LBP CF – LBP AM – Louvre – CNP).

REALISE (T1 2022)

10 %

CIBLE 2025

100 %

Objectif 1 : la culture de l'impact – 4 indicateurs de suivi

% des offres identifiées comme citoyennes via la check-list ESG

OBJECTIF 1

OBJECTIF 2

OBJECTIF 3

A PROPOS DE L'INDICATEUR

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

Depuis juin 2009, La Banque Postale s'est dotée d'une checklist ESG, réactualisée en 2021, qui renseigne la performance ESG des produits par une notation sur 100 points et l'identification des axes d'amélioration. Une offre est qualifiée de citoyenne si elle a obtenu une note supérieure ou égale à 50.

PÉRIMÈTRE DE L'INDICATEUR

Cet indicateur correspond au nombre d'offres identifiées comme "citoyenne" sur le nombre total d'offres présentées en Comité d'Examen des Produits LBP (depuis septembre 2021 et sur la base de la nouvelle checklist ESG).



*Indicateur commun avec le Comité
parties prenantes de La Poste*

REALISE (T1 2022)

42 %

CIBLE 2025

80 %

Objectif 1 : la culture de l'impact – 4 indicateurs de suivi

Innovation et sensibilisation des clients sur l'empreinte carbone

OBJECTIF 1

OBJECTIF 2

OBJECTIF 3

A PROPOS DE L'INDICATEUR

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

L'indicateur mesure la démocratisation de l'accès au calcul de l'empreinte carbone avec Carbo.

Depuis juillet 2021, La Banque Postale permet à ses clients un accès privilégié à la solution Carbo, qui propose, à partir des dépenses bancaires, une estimation de l'empreinte carbone. Les utilisateurs peuvent par la suite comparer leurs impacts et bénéficier de conseils personnalisés afin de les réduire.

PÉRIMÈTRE DE L'INDICATEUR

Cet indicateur correspond au nombre de clients particuliers LBP inscrits sur l'application Carbo depuis leur espace personnel Banque en Ligne (BEL) et aux clients entreprise du marché PME/ETI dans le cadre du partenariat signé avec la BFI.

Un nouveau développement de l'application est prévu en 2023 qui permettra en prévisionnel d'accroître le nombre d'utilisateurs de 20 400 par an.

REALISE (T2 2022)

4 950

CIBLE 2025

66 150

Objectif 2 : développer des produits ESG – 6 indicateurs de suivi

10

Production annuelle de crédit auprès des collectivités locales (dont Prêts Verts et Sociaux)

A PROPOS DE L'INDICATEUR

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

Cet indicateur permet de suivre les montants de financement prêts verts collectivités locales. La Banque Postale distribue aux collectivités locales des prêts verts ensuite refinancés par une obligation verte émise par SFIL. Ceci permet de proposer des prêts avec leur souplesse classique sur des volumes limités soit 300 000 € minimum.

PÉRIMÈTRE DE L'INDICATEUR

L'indicateur concerne les prêts avec ces quatre caractéristiques :

- Un prêt affecté à un projet cohérent avec la taxonomie et répondant à 5 thématiques : eau et assainissement, mobilités propres, valorisation des déchets, énergies renouvelables et rénovation énergétique du patrimoine (dont éclairage)
- Le respect de critères d'éligibilité dépendant du projet financé
- La fourniture d'indicateurs par la collectivité
- Le refinancement par une obligation verte



Indicateur commun avec La Poste société à mission



Indicateur commun avec le plan stratégique 2030

REALISE (T2 2022)

1.8 Md€

CIBLE 2025

4.5 Md€

C1 - Interne

C1 - Interne

Objectif 2 : développer des produits ESG – 6 indicateurs de suivi

11

Engagements FAP pour les projets des énergies renouvelables (€md)

OBJECTIF 1

OBJECTIF 2

OBJECTIF 3

A PROPOS DE L'INDICATEUR

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

Cet indicateur permet de suivre le soutien de La Banque Postale en faveur de la transition énergétique par le financement de projets de production d'énergie d'origine renouvelable.

PÉRIMÈTRE DE L'INDICATEUR

L'indicateur correspond à la somme des engagements de financement octroyés à des projets de production d'énergie d'origine renouvelable et la somme des financements décaissés à destination de projets de production d'énergie d'origine renouvelable (production brute).

Le périmètre s'étend à La Banque Postale, aux Services financiers et toutes ou partie des filiales sur la base des informations transmises par la DEC.



Indicateur commun avec le plan stratégique 2030

REALISE (T2 2022)

3.6 Md€

CIBLE 2025

4 Md€

C1 - Interne

C1 - Interne

Objectif 2 : développer des produits ESG – 6 indicateurs de suivi

Encours d'investissement CNP en faveur de la TEE (€md)

A PROPOS DE L'INDICATEUR

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

L'objectif est de suivre l'évolution de l'engagement de CNP en matière d'accompagnement vers la transition énergétique et écologique (TEE). En effet, CNP s'est engagée à atteindre 25 Md€ d'encours d'investissements verts d'ici fin 2025.

PÉRIMÈTRE DE L'INDICATEUR

Le périmètre de l'indicateur comprend les obligations vertes, forêts, immeubles labélisés, infrastructures vertes comme des projets d'énergie renouvelable et des moyens de transport et de mobilité à faibles émissions de CO2. L'objectif d'investissements verts est déployé selon les opportunités offertes par le marché : il n'y a pas pré-allocation des 25 Md€ mais CNP rend compte des catégories de projets financés dans leur rapport annuel sur l'investissement responsable .



Indicateur commun avec le plan stratégique 2030

REALISE (T1 2022)

21.2 Md€

CIBLE 2025

25 Md€

Objectif 2 : développer des produits ESG – 6 indicateurs de suivi

13

Indicateur clientèles fragiles

A PROPOS DE L'INDICATEUR

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

L'indicateur mesure la qualité de l'accompagnement des clientèles fragiles au moyen d'un indicateur de satisfaction client (NPS) sur les clientèles vulnérables (tout canaux confondus : physique, à distance).

Cet indicateur serait créé à l'occasion du suivi de la mission de La Banque Postale.

PÉRIMÈTRE DE L'INDICATEUR

La formalisation de cet indicateur se ferait dans le cadre du travail au sein de l'UNEP-FI qui vise la publication d'un indicateur sur l'inclusion bancaire : la comparabilité du NPS est nécessaire pour que l'indicateur soit utile.

CIBLE

En production

C1 - Interne

C1 - Interne

Objectif 2 : développer des produits ESG – 6 indicateurs de suivi

14

Production annuelle de crédit auprès du logement social, de la santé et du milieu associatif (dont Prêts Citoyens)

A PROPOS DE L'INDICATEUR

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

L'objectif de cet indicateur est de suivre l'évolution du positionnement de La Banque Postale sur le secteur des SPL.

La Banque Postale détient 24 % de part de marché sur le secteur des crédits aux collectivités locales. En 2021, La Banque Postale est le troisième opérateur du marché des établissements publics locaux (EPL) avec 12% de part de marché. Sur les 1200 structures du marché, 350 EPL sont clients de La Banque Postale, soit 1 EPL sur 4.

PÉRIMÈTRE DE L'INDICATEUR

Cet indicateur mesure le nombre et le volume de financement sur le secteur des SPL.



Indicateur commun avec La Poste société à mission



Indicateur commun avec le plan stratégique 2030

REALISE (T2 2022)

0.9 Md€

CIBLE 2025

2.5 Md€

C1 - Interne

C1 - Interne

Objectif 2 : développer des produits ESG – 6 indicateurs de suivi

Production annuelle de crédit auprès du tissu économique local (dont Prêts Citoyens)

OBJECTIF 1

OBJECTIF 2

OBJECTIF 3

A PROPOS DE L'INDICATEUR

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

L'objectif de cet indicateur est de suivre l'engagement de La Banque Postale de remplir son engagement de renforcer le nombre et le volume de financement auprès des PME/ETI. La Banque Postale compte 11 000 clients PME/ETI, avec l'ambition de doubler le nombre de clients et de multiplier par 2,5 le volume de flux traités d'ici 2025. La part de marché de La Banque Postale auprès des ETI atteint désormais 10 %.

PÉRIMÈTRE DE L'INDICATEUR

Les PME/ETI clients de La Banque Postale.



Indicateur commun avec La Poste société à mission



Indicateur commun avec le plan stratégique 2030

REALISE (T2 2022)

0.9 Md€

CIBLE 2025

2.4 Md€

Objectif 3 : l'exemplarité de notre action – 4 indicateurs de suivi

% des femmes parmi les cadres stratégiques

OBJECTIF 1

OBJECTIF 2

OBJECTIF 3

A PROPOS DE L'INDICATEUR

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

L'objectif de cet indicateur est de rendre compte de la performance de La Banque Postale, en mesurant la part des femmes dans les instances de décision afin de les comparer et de mesurer l'accès des femmes aux postes à haute responsabilité.

PÉRIMÈTRE DE L'INDICATEUR

L'indicateur mesure la part des femmes parmi les cadres stratégiques, hors cadres dirigeants. Pour ce calcul, l'indicateur prend en compte les collaboratrices en CDI, appartenant à la fonction publique, en CDD (dans les outils Pilotage RH LBP et Prisme) avec le statut de banquier.

Le périmètre de reporting de cet indicateur couvre l'ensemble des collaborateurs de La Banque Postale ainsi que les membres du conseil de Surveillance.



Indicateur commun avec le plan stratégique 2030

REALISE (TI 2022)

40 %

CIBLE 2025

50 %

Objectif 3 : l'exemplarité de notre action – 4 indicateurs de suivi

% des collaborateurs ayant participé à une action d'engagement

A PROPOS DE L'INDICATEUR

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

L'objectif de cet indicateur est de mesurer le niveau d'engagement des collaborateurs au sein de La Banque Postale. Les actions d'engagement s'entendent en lien avec le cœur de métier.

PÉRIMÈTRE DE L'INDICATEUR

L'indicateur permet de mesurer le niveau d'engagement des collaborateurs au sein de La Banque Postale en recensant le nombre d'actions d'engagement tel que le nombre de commerciaux impliqués dans le challenge de vente de produits citoyens, le nombre de collaborateurs ayant participé au Fonds carbone, l'arrondi sur salaire, les dons de jours aux aidants, la monétisation des jours de CET, le mécénat de compétences, le forfait mobilité durable, le nombre de parrains et marraines au sein de l'Envol.

REALISE (T1 2022)

En cours

CIBLE 2025

100 %

Objectif 3 : l'exemplarité de notre action – 4 indicateurs de suivi

Trajectoire de décarbonation et d'alignement sur l'Accord de Paris

A PROPOS DE L'INDICATEUR

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

Cet indicateur mesure l'évolution de la trajectoire de décarbonation de La Banque Postale pour ses émissions opérationnelles (Scope 1 et Scope 2) et pour les émissions liées à ses activités de financement et d'investissement (Scope 3). Cette trajectoire de décarbonation est validée par la Science Based Targets initiative (SBTi).

PÉRIMÈTRE DE L'INDICATEUR

L'indicateur mesure de façon agrégée l'évolution de la trajectoire de décarbonation de La Banque Postale en mesurant :

- La réduction de ses émissions opérationnelles (Scope 1 et 3)
- La réduction des émissions des portefeuilles crédit immobilier et d'immobilier commercial (Scope 3)
- La réduction en température pour les actions-obligations et prêts à long terme (Scope 3)

	REALISE (T1 2022)
Réduction scope 1 et 2	-8 %
Scope 3 : Immobilier PPH	En production
Scope 3 : Immobilier PMO	En production
Scope 3 : Obligations	En production
Scope 3 : Prêts LT aux entreprises	En production

Objectif 3 : l'exemplarité de notre action – 4 indicateurs de suivi

% du portefeuille entreprise couvert par des politiques sectorielles

A PROPOS DE L'INDICATEUR

DÉFINITION DE L'INDICATEUR

Cet indicateur suit la part du bilan éligible couvert par des politiques sectorielles.

La cible 2025 correspond, à portefeuille égal, à la couverture des secteurs carbo-intensifs prioritaires définis par la NZBA (agriculture, aluminium, ciment, charbon, immobilier, acier, pétrole et gaz, production d'électricité, transport) par des politiques sectorielles.

PÉRIMÈTRE DE L'INDICATEUR

L'indicateur correspond à la couverture par les politiques sectorielles du bilan éligible aux politiques sectorielles. En effet, l'ensemble du bilan de la banque n'est pas éligible aux politiques sectorielles. Le bilan éligible correspond au portefeuille entreprise (financement et investissement), autrement dit à l'exposition brute Pétrole & Gaz pour 578 M€, charbon pour 720 M€ et encours FAP ENR à hauteur de 1, 8 milliards d'euros* soit un total de 3,078 milliards sur un portefeuille corporate de 32 milliards €.

REALISE (T1 2022)

10 %

CIBLE 2025

20 %